



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ENCORE SIX MOIS D'ATTENTE POUR LA REVALORISATION DES RETRAITES ET PENSIONS

La réforme des retraites 2013 a reporté la revalorisation des retraites et pensions du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre.

Cela représente pour les retraités une perte de leur pouvoir d'achat de 800 millions d'euros, à laquelle s'ajoute le « non » revalorisations des retraites complémentaires.

Celle-ci sera encore plus lourde si l'on considère que l'inflation 2013, estimée à 0,7% ne reflète pas l'augmentation réelle du coût de la vie, notamment en ce qui concerne les dépenses contraintes.

Après la suppression de la demi-part pour les veufs et les veuves qui n'ont pas élevés seuls pendant au moins 5 ans leurs enfants, la création de la contribution additionnelle de solidarité à l'autonomie de 0,30%, la fiscalisation de la majoration de pension pour les parents qui ont élevé trois enfants et plus, en passant par le blocage des tranches d'impôt sur le revenu pendant deux ans, l'addition est lourde, dramatiquement lourde pour les pensions les plus basses !

La solidarité, valeur chère aux retraités, ne doit pas concerner que deux catégories de citoyens, les salariés et les retraités. Elle doit les concerner tous et toutes et porter sur tous les revenus. Aujourd'hui, ce n'est malheureusement pas le cas. C'est une situation particulièrement inacceptable !

Le Pôle des retraités dénonce avec la plus extrême vigueur cet état de fait !

Et si dans le prolongement de la réforme des retraites de 2013 les règles actuelles d'attribution de la pension de réversion sont remises en cause comme le laisse supposer ce texte, le Pôle des retraités fera entendre sa voix très fortement.

Paris, le 10 avril 2014  
Pour le Pôle des Retraités  
Annick MERLEN

Secrétaire Générale de la FGR-FP  
01.47.42.80.13/ 06.13.49.12.64

Avec près de 200 000 adhérents, le Pôle des retraités regroupe 5 associations de retraités de la Fonction Publique

- l'Association Nationale des Retraités de la Poste et de France Télécom (ANR)
- la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP)
- la Fédération Nationale des Officiers Marinières (FNOM)
- l'Union Nationale des Retraités de la Police (UNRP)
- l'Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie (UNPRG)